

<https://snetap-fsu.fr/CAP-des-PCEA-quelques-informations.html>



CAP des PCEA : quelques informations sur le mouvement des PCEA pour la rentrée 2013

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des PCEA -
Date de mise en ligne : vendredi 22 mars 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les principaux chiffres à retenir peuvent se limiter à 3 :

- 1200 demandes de principe
- 300 demandes de mutation
- 120 demandes satisfaites

Contrairement aux attentes, c'est à un petit mouvement auquel nous avons assisté.

Après plusieurs années marquées par les fermetures de postes et les mutations d'office, les élus paritaires s'attendaient à une remontée significative du nombre de demandes de mutation.

La note de service du 12 décembre 2012 offrait des possibilités supérieures à celle de l'année précédente. Avec 16 demi postes en moins mais 89 postes entiers en plus, les perspectives de mutation s'annonçaient meilleures. Le dispositif lié à la dé-précarisation permettait aussi de davantage « protéger les titulaires » à priori puisqu'ils avaient beaucoup moins de « chance » d'être les derniers arrivés et donc les premiers à être concernés par une « Mutation dans l'intérêt du Service ».

Pourquoi si peu de mutations ?

La première raison tient au fait que les collègues n'ont pas complètement anticipé les créations de postes et que ces quelques créations ne correspondent pas forcément aux attentes. (les postes vacants sont toujours largement plus nombreux au nord que dans le sud de la France).

La deuxième raison est liée à la conjoncture difficile : le conjoint qui n'est pas fonctionnaire trouve plus difficilement un emploi aujourd'hui que par le passé, ce qui invite les couples au maintien de la situation actuelle.

Une troisième raison peut aussi être avancée bien que n'étant pas quantifiable : c'est la difficulté que peut avoir un collègue à intégrer une équipe. Si dans de nombreux lycées, les collègues qui arrivent sont plutôt bien accueillis, il arrive que dans d'autres le dernier arrivé (même titulaire) est contraint de faire ce que les autres « collègues laissent » !

Pour la [CAP](#) des [PCEA](#),
Émile BASIN. (catégoriel)